

SORTIE D'INTÉGRATION

CATACOMBE DE PARIS ET TRIBUNAL GRANDE INSTANCE D'EVRY

LE 17 JANVIER 2024, DANS LE CADRE DE LA SORTIE D'INTÉGRATION, LES ÉLÈVES DE LHONDA DES BTS SE SONT RENDUS AUX CATACOMBES À PARIS

La voie du succès

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION

HISTOIRE

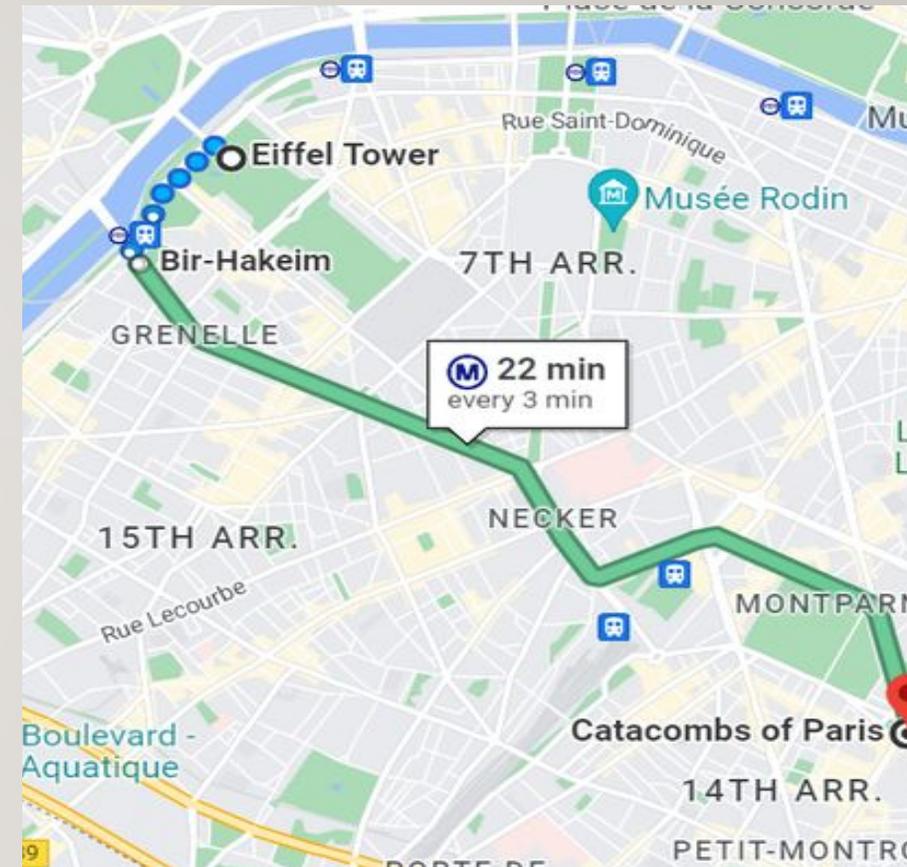
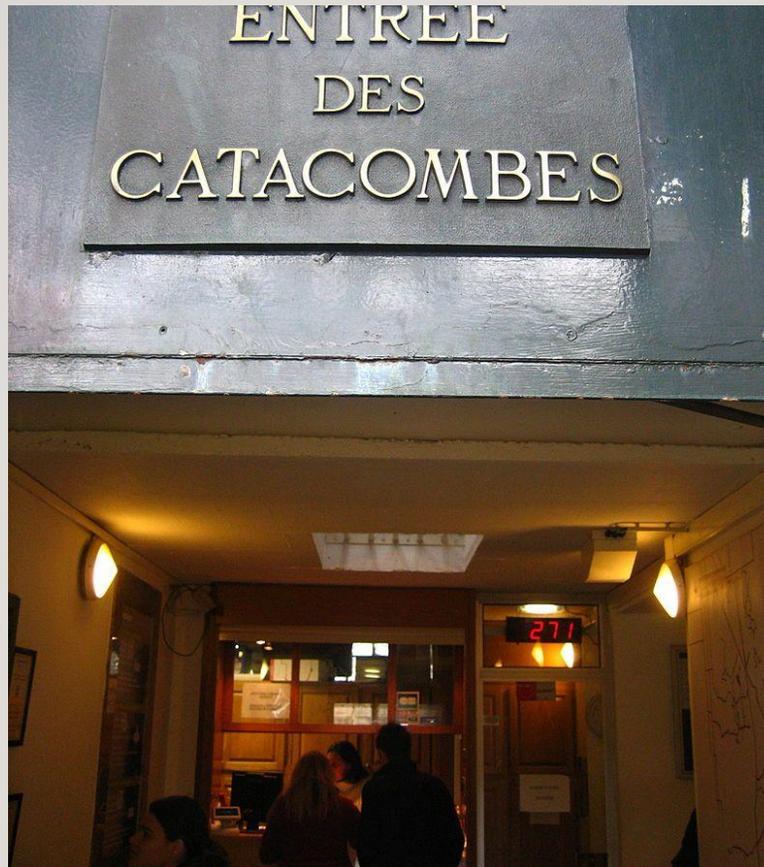
PRESENTATION DES ACTIVITES

CONCLUSSION

INTRODUCTION

- Le mercredi 17 janvier 2024, notre classe BTS CG2 à effectuer une sortie pédagogique au CATACOMBRE de Paris et Tribunal grande instance d'Evry. L'objectif de cette activité est de susciter notre curiosité et nous faire découvrir d'autres aspects pratiques de notre métier. Pour cette sortie notre lieu de rencontre était au 1 AV DU COLONEL HENRI ROI-TANGUY à 9h15 .
- La deuxième partie de la journée :
- A 11H15 environs nous avons terminé notre visite puis nous sommes allés déguster au 78 AV de la libération 91130 RIS-ORANGIS.
- Après le repas 🍷 nous sommes allés visiter le Tribunal de grande instance d'Evry. Je vous présente cette journée en image.

POUR Y
ALLER



HISTOIRE

L'histoire des Catacombes de Paris remonte à la fin du XVIIIe siècle, ouvert au public dès 1809 lorsque de grands problèmes de salubrité liés aux cimetières de la ville entraînent la décision de transférer leurs contenus sous terre.

20 mètres

de profondeur : l'équivalent
d'un immeuble de 5 étages

243 marches

pour accéder au site (131 à
l'entrée, 112 à la sortie)

1 500 mètres

de longueur pour le
parcours de visite

11 000 m²

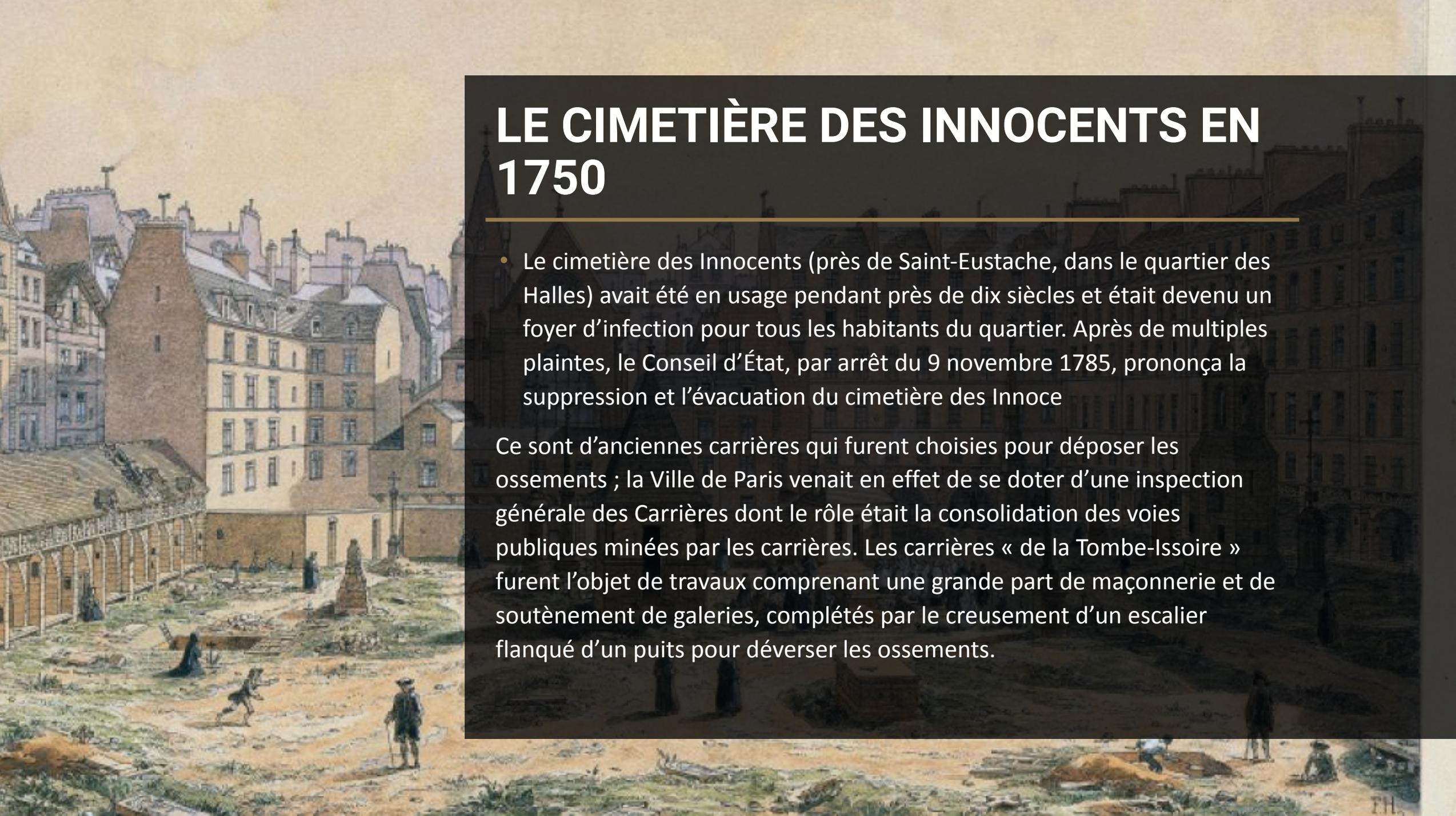
de superficie totale
de l'ossuaire



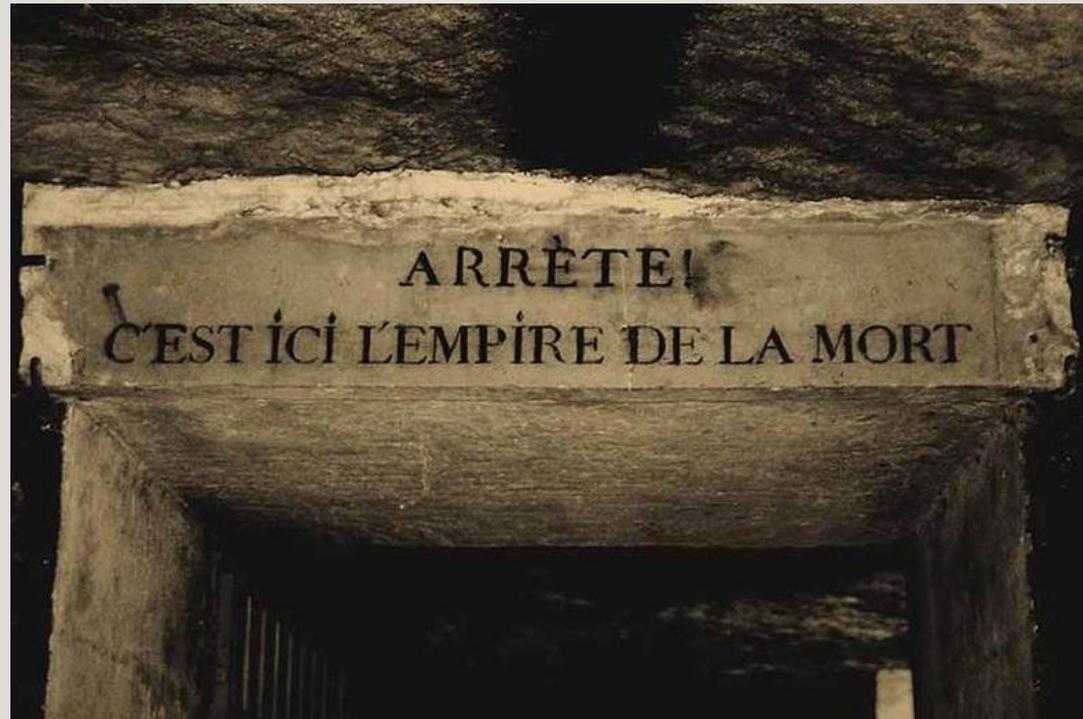
LE CIMETIÈRE DES INNOCENTS EN 1750

- Le cimetière des Innocents (près de Saint-Eustache, dans le quartier des Halles) avait été en usage pendant près de dix siècles et était devenu un foyer d'infection pour tous les habitants du quartier. Après de multiples plaintes, le Conseil d'État, par arrêt du 9 novembre 1785, prononça la suppression et l'évacuation du cimetière des Innocents.

Ce sont d'anciennes carrières qui furent choisies pour déposer les ossements ; la Ville de Paris venait en effet de se doter d'une inspection générale des Carrières dont le rôle était la consolidation des voies publiques minées par les carrières. Les carrières « de la Tombe-Issoire » furent l'objet de travaux comprenant une grande part de maçonnerie et de soutènement de galeries, complétés par le creusement d'un escalier flanqué d'un puits pour déverser les ossements.



TOUT COMMENCE ICI



Les premières évacuations ont lieu de 1785 à 1787 et touchent le cimetière le plus important de Paris, les Saints-Innocents, précédemment condamné en 1780 après un usage consécutif de près de dix siècles. Les sépultures, les fosses communes et les charniers sont vidés de leurs os, lesquels sont transportés à la tombée de la nuit pour éviter les réactions hostiles de la population parisienne et de l'Église. Les os sont ensuite déversés par deux puits de service de la carrière, puis répartis et entassés dans les galeries par les ouvriers carriers. Les transferts se poursuivent après la Révolution jusqu'en 1814 avec la suppression de cimetières paroissiaux du centre de Paris tels que Saint-Eustache, Saint-Nicolas-des-Champs et le couvent des Bernardins. Ils reprennent de nouveau en 1840 lors des travaux d'urbanisme de Louis-Philippe et lors des chantiers haussmanniens de 1859 à 1860. Le site est consacré « Ossuaire municipal de Paris » le 7 avril 1786 et s'approprie dès ce moment le terme mythique de « Catacombes », en référence aux catacombes de Rome, objet de fascination publique depuis leur découverte.







OSSEMENTS DU
CIMETIERE DES
INNOCENTS
DEPOSES EN
AVRIL 1787



OSSEMENTS DE L'ANCIEN
CIMETIÈRE ST-NICOLAS DES
CHAMPS DÉPOSÉS DE 1845
À 1846 DANS L'OSSUAIRE
DE L'OUEST ET TRANSFÉRÉS
DANS LES CATACOMBES EN 7^{BRE} 1859

OSSEMENTS DE L'ANCIEN
CIMETIÈRE ST-NICOLAS DES
CHAMPS DÉPOSÉS DE 1845
À 1846 DANS L'OSSUAIRE
DE L'OUEST ET TRANSFÉRÉS
DANS LES CATACOMBES EN 7^{BRE} 1859

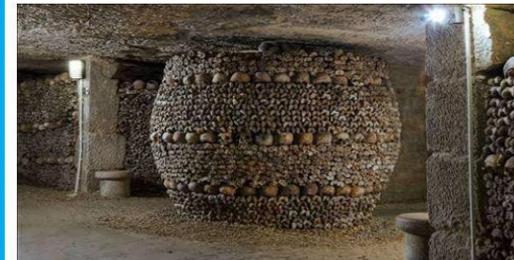


- Sur ce pilier de consolidation daté de 1846 et réalisé sous l'Inspectorat de Juncker, on peut encore lire, malgré des traces de peinture récentes dues à des cataclastes, au-dessus du graphisme officiel de l'Inspection des carrières « 3^e Brigade 1876 Poincaré Laffitte Sanguinetti Linget Jeantet », donc les noms de 5 élèves et en-dessous « 3^e Brigade a épaté l'administration ».



Catacombes de Paris. Ossuaire : Fontaine de la samaritaine, 1810.

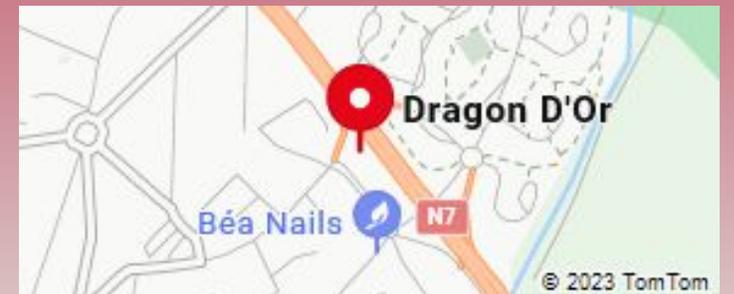
- Sur cette carte postale ancienne montrant l'emplacement précis du rite baptismal, la légende est doublement erronée puisque, s'il existe des boulevard et rue de Courcelles à Paris, ces voies sont dans le 8^e et 17^e arrondissement, donc Rive Droite ; or les galeries de carrières et catacombes de Paris sont principalement Rive Gauche, à l'exception d'un réseau sous le 16^e arrondissement. En revanche, s'il existe bien un quai de la Tournelle dans la capitale, au niveau de la fontaine de la Samaritaine ici photographiée se trouve un graphisme officiel faisant référence à l'altitude du lieu par rapport au pont de la Tournelle (ancien système parisien de nivellement), d'où la confusion de l'auteur de la légende.



Catacombes de Paris. Ossuaire :
Crypte de la Passion, pilier décoré
d'ossements appelé le Tonneau.

DEJEUNER

Les élèves ont pu ensuite déguster au restaurant DRAGON D'OR à Ris-Orangis



A VOLONTE



APRÈS LE REPAS

- Nous devons se rendre au tribunal grande instance d'Evry, il n'y avait pas de transport en commun tandis que l'heure avance. Madame la directrice avait commandée des voitures (HEETCH) pour que nous soyons à l'heure. Les voitures arrivent, nous sommes divisés en plusieurs groupes pour transporter les élèves. En 4 minutes nous étions déjà sur place. En image, je vous présente le tribunal en détaillant le déroulement d'une audience puis je conclure par une conclusion.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTA

Salle
Pénale 1

Salle
Pénale 2

McGuigg 91

TRIBUNAL D'EVRY

LA SORTIE PÉDAGOGIQUE S'EST TERMINÉE AU TRIBUNAL D'EVRY

VISION
GARRETT

PASSAGE PORTIQUE
SÉCURITÉ

SECURITE

SALLE D'AUDIANCE

- Nous entrons enfin dans la salle d'audience et nous nous serons un peu sur les gros bancs de bois avec d'autres personnes venues assistés au jugement d'un proche ou d'un ami.



DÉROULEMENT D'UNE AUDIENCE IMMEDIAT

La procédure devant le tribunal correctionnel se déroule dans cet ordre :

- L'huissier s'assure que les avocats et parties soient présents et contribue au bon déroulement du procès.
- • Le président constate l'identité du prévenu et donne connaissance de l'acte qui saisit le tribunal
- • Interrogatoire du prévenu
- • Plaidoirie de la partie civile
- • Plaidoirie de l'avocat du prévenu (si le prévenu a choisi de prendre un avocat)
- • La parole est donnée en dernier au prévenu.

COMPARUTION IMMÉDIATRE

- **en comparution immédiate**

- Une comparution immédiate est une procédure rapide qui permet au procureur de faire juger une personne tout de suite après sa garde à vue : mesure de privation de liberté prise à l'encontre d'un suspect lors d'une enquête judiciaire en matière pénale.
- Résumé de l'affaire observée :
- *Un individu avait transporté une somme d'argent (20 000 €) dans des caches aménagées dans un véhicule entre l'Allemagne et l'Espagne. La justice soupçonne un blanchiment d'argent.*

FAITS REPROCHÉS

LES FAITS SE DÉROULENT LE JEUDI 17 JANVIER 2024 À JUVISY, DANS L'APRES MIDI .

UNE VOITURE DE POLICE APERÇOIT UN VÉHICULE DE COULEUR GRISE. LA VOITURE DE POLICE (GYROPHARE ET SIRÈNE ALLUMÉS) SE MET ALORS AUX TROUSSES DU VÉHICULE EN QUESTION . L'INDIVIDU AU VOLANT, APERCEVANT ET ENTENDANT DERRIÈRE LUI LA VOITURE DE POLICE, SE MET ALORS À ACCÉLÉRER. ET S'ACHÈVERA SUR L'AUTOROUTE EN DIRECTION DE L'ESSONNE OÙ MONSIEUR BILOURBANE, ROULAIT SANS PERMIS DE CONDUIRE ET EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ (IL PRÉSENTAIT UN TAUX D'ALCOOLÉMIE DE 0,90 GRAMMES/LITRE). DE PLUS, LES QUATRE AGENTS DE LA PAIX QUI ONT PROCÉDÉ À SON INTERPELLATION AFFIRMENT QUE LE VÉHICULE DE M. BILOURBANE PRÉSENTAIT DE TRÈS FORTES ODEURS DE RÉSINE DE CANNABIS ET CETTE VOITURE A ÉTÉ DÉCLARÉE VOLÉE . IL A ÉTÉ PLACÉ EN DÉTENTION PROVISOIRE AU COMMISSARIAT D'EVRY, IL S'AGIT D'UNE COMPARUTION IMMÉDIATE. MOKTAR BILOURBANE EST ÂGÉ DE 21 ANS ET IL EST SANS EMPLOI. IL A DÉJÀ ÉTÉ CONDAMNÉ, EN 2009, À 9 MOIS DE PRISON DONT 3 AVEC SURSIS POUR DÉTENTION ILLÉGALE ET RECEL DE STUPÉFIANTS.

CONCLUSION

Je souhaite vous exprimer ma profonde gratitude, ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique pour votre dévouement sans faille à notre éducation. Votre travail acharné et votre engagement ont fait une différence significative dans ma vie. Je garderai longtemps un souvenir ému de cette journée. J'ai appris et découvert de nouvelles choses. Merci Lohanda.